Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2016)

Heft: 3

Rubrik: SOG = SSO = SSU

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOG | SSO | SSU

Schweizerische Offiziersgesellschaft
Société Suisse des Officiers
Società Svizzera degli Ufficiali

Marquer un temps d'arrêt n'est pas une (bonne) option

En tant qu'officiers, nous apprenons que diverses variantes s'offrent à nous lorsque nous devons prendre une décision. Différentes approches permettent d'arriver au but. Si ces variantes sont mises en balance, le commandant opte pour une variante qui est ensuite appliquée.

Personne ne le conteste : notre armée a un besoin urgent d'évoluer, de se moderniser. Depuis des années, les déficiences sont identifiées et unanimement reconnues comme telles. Depuis des années, on travaille d'arrache-pied à tous les niveaux de l'Etat pour élaborer des variantes et présenter des possibilités sur la façon de pallier ces déficiences et de remettre l'armée d'aplomb pour l'avenir.
Le présent projet, intitulé « développement de l'armée » (DEVA), est la variante que l'Armée, le Conseil fédéral et le Parlement ont décidé d'adopter au terme d'un long processus. Il faut bien le reconnaître, le DEVA n'est ni une solution parfaite ni une solution miracle, mais il constitue la variante réalisable qui a été choisie pour mettre en œuvre la décision. Un projet largement soutenu, réaliste en termes sociétaux et politiques et, avant tout, évolutif. Une assise sur laquelle on pourra construire à l'avenir.

Il est tout sauf le *status quo* que nous avons dans l'armée. Et c'est pourquoi le référendum annoncé contre le DEVA est si dangereux et ne doit pas être envisagé comme une variante permettant à l'armée de franchir une nouvelle étape de son développement. Dans le meilleur des cas, cette variante ralentit le DEVA. Dans le pire des cas – si le référendum aboutit et, contre toute attente, rencontre encore du succès –, elle cimente les dysfonctionnements actuels de l'armée pour de nombreuses années.
L'espoir, exprimé sous la forme de mantras, que l'on puisse remédier aux déficiences immédiatement et sans modification des bases légales, à titre de mesures urgentes, se fera probablement entendre pendant quelques années encore. Car personne, ni l'Armée ni la politique, ne pratiquera à l'aveugle une politique de rapiéçage dénuée de tout concept.

Les partisans du référendum n'ont pas non plus d'ébauche de solution utilisable, de variante valable toute faite. Ils plaident au mieux pour le statu quo en termes d'effectifs et de structure. Autrement dit: pour une armée sous-financée avec des unités et des états-majors qui, si tout va bien, peuvent être alimentés pour moitié et avec des unités de réserve qui ne sont de loin pas suffisamment équipées. Les adversaires du DEVA invoquent volontiers la constitutionnalité, ce qui est tentant, parce que l'on peut l'affirmer sans courir le risque d'être contredit : la Suisse ne connaît en effet pas de juridiction constitutionnelle. Il est aussi probable que les 200'000, voire 400'000 militaires actuels sont insuffisants pour permettre à l'armée de remplir son mandat constitutionnel. On pourrait à coup sûr trouver un professeur qui rédige une expertise correspondante. Peu importe le volume de l'effectif exigé ou souhaité, il ne peut être régulé que par la durée d'affectation. En outre, qui est astreint au service militaire doit s'entraîner régulièrement et, donc, effectuer plus de jours de service qu'aujourd'hui. Et voilà qu'apparaît soudain la nécessité pour un militaire d'accomplir du service jusqu'à 40 ans et au-delà, comme nos pères à l'époque. Les initiateurs du référendum ne veulent pas non plus indiquer dans quelle mesure de telles exigences sont acceptées et susceptibles de réunir une majorité auprès de la société et de l'économie.
Qu'il aboutisse ou non, qu'il soit accepté ou non – le referendum d'où l'Armée sortira à tous les coups perdante, ne fera aucun vainqueur. Elle continuera de s'affaiblir, sa modernisation sera ralentie ou connaîtra un temps d'arrêt, les réformes en suspens seront remises en question, car une certaine incertitude plane sur la façon de les concevoir – et cela affaiblit encore davantage l'armée.

Un cercle vicieux dont on ne peut presque plus sortir

Je ne suis pas contre le fait que le citoyen puisse faire usage de ses droits démocratiques. Mais de la part d'officiers (même si leurs derniers jours de service ont été effectués il y a longtemps déjà), j'attends un peu plus de clairvoyance et plus d'ébauches de solution utilisables et réalisables. Car aujourd'hui comme à l'époque, la règle à appliquer lors de l'élaboration des variantes pour la prise de décision est la suivante : le *statu quo* et le temps d'arrêt ne constituent pas de variantes viables pour une décision applicable.

Col EMG Stefan Holenstein,
peésident SSO

Promotion de la Paix

Une « place d'armes pour la Paix »

Lt col EMG Alexandre Vautravers
Président, SMG

Mardi 23 février 2015, l'Ambassadeur Christian Dussey a donné une conférence à la Société militaire de Genève (SMG), sur l'histoire du Centre genevois de politique de sécurité (GCSP). Le centre existe depuis 1995 et est intégré à la Maison de la Paix, où se trouvent également le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF), le Centre pour le déminage humanitaire (GICHD) et l'Institut universitaire de Hautes études internationales (IUHEID).

En 1985, le Département militaire fédéral (DMF) ne disposait que d'un seul conseiller en politique de sécurité: Theodor Winkler. A l'occasion de la rencontre Reagan-Gorbachev, la question s'est posée d'encourager ce développement et de s'intéresser également aux questions de désarmement.
Un premier exercice baptisé SIPOLEX a été organisé pour trois diplomates et trois officiers. Chaque semaine était consacrée à un autre thème. Des experts et orateurs étaient invités. Ceux-ci étaient parfois des professeurs d'universités, souvent également d'importantes personnalités. La valeur de ce cours était extraordinaire.

En 1995, le Conseiller fédéral Adolf Ogi signe l'adhésion de la Suisse au Partenariat pour la Paix (PfP). L'échec de la création d'un bataillon de casques bleus entraîne le développement d'une offre de cours et de collaborations internationales. Le cours se transforme alors pour inclure 6-10 diplomates suisses. Des Etats étrangers sont invités à participer. Une fondation est créée, qui devient le GCSP.

L'organisation croit considérablement : de quatre professeurs à ses débuts, à plus de 76 personnes aujourd'hui. De la salle de cours de la villa Barton, le GCSP est déplacé dans les sous-sols du bâtiment de l'OMC, avec la bibliothèque de l'IUHEID. Il obtient quatre salles de classe à la rue de Lausanne, puis occupe un étage de l'Organisation mondiale de la météorologie, qui lui donne accès à deux grandes salles de conférence. C'est en 2014 qu'a lieu le déménagement dans un « pétale » de la Maison de la Paix.

La Maison de la Paix, à proximité immédiate de la gare de Sècheron et de la Place des Nations, est un campus ayant coûté 230 millions, dont 35 à la charge du canton de Genève. Chaque centre (GCSP, DCAF, GICHD) est financé à hauteur de 10 millions par an par le DFAE. Il s'agit avant tout « d'exporter l'esprit de Genève. » Les cours qui y sont dispensés font en effet partie de l'offre de la Suisse, dans le cadre du Partenariat pur la Paix.

Les thèmes évoluent et on peut s'étonner de voir les questions nucléaires ainsi que la guerre « traditionnelle » refaire leur apparition, aux côtés du désarmement et de la gestion de crise. Le GCSP aujourd'hui traite des thèmes suivants :
- Leadership, gestion de crise et de conflits ;
- Les défis sécuritaires émergeants ;
- Le développement régional ;
- La géopolitique et la politique du futur (défis à 10 ans) ;
- Le droit international.

Une cinquantaine de formations sont proposées chaque année, réunissant environ 800 participants issus de plus de 100 pays. On compte à ce jour plus de 5'000 alumni, dans plus de 140 pays.

Le nombre de cours a été doublé au cours des deux dernières années. Trois projets récents viennent d'ailleurs d'être lancés :
- « History and Policy-Making, » vise à réduire le fossé entre les historiens et les décideurs ;
- Une initiative « Creativity & Innovation » vise à développer la créativité et les capacités d'innovation des participants aux cours et workshops organisés par le GCSP .
- Une Alliance avec le « Center for creative leadership » basé aux Etats-Unis pour le développement des capacités de *leadership* des professionnels du domaine de la promotion de la paix et de la sécurité.